

Fiche technique du règlement des études du Conservatoire à Rayonnement Départemental de Colmar

septembre 2016

Discipline : Orchestration / Arrangement | **Nom du(des) professeur(s) : Diane Baysang**

Description de la discipline : L'orchestration consiste en l'étude des instruments de l'orchestre et des différentes combinaisons instrumentales pour permettre la réalisation d'arrangements pour tous types d'ensembles instrumentaux.

Modalités d'admission : UV de Formation musicale du Brevet de 2ème cycle, ou avoir obtenu l'Attestation de 1er cycle en Ecriture ou passage d'un test consistant en une analyse de partition.

Limite d'âge inférieure : sans limite d'âge

Limite d'âge supérieure : sans limite d'âge

Cycle	Durée	Temps de cours hebdomadaire	Contenu	Objectifs	Modalités d'examen de fin de cycle
1er cycle	1 an	30'	En partant de pièces pour piano seul, réaliser des orchestrations pour orchestre symphonique.	Acquérir les grands principes d'orchestration (dispositions des accords, doublures...). Connaître les spécificités des instruments (timbres, dynamiques, possibilités techniques...).	Travaux réalisés durant l'année. Corrections et notations par un jury externe. Passage avec une moyenne de 10/20.
2ème cycle	1 à 2 ans	30'	Réalisation d'orchestrations pour orchestre symphonique. Orchestrations ou arrangements pour d'autres types de formations (quintette à vent, orchestre d'harmonie, orchestre à cordes, formation bien spécifique... au choix). (Eventuellement, possibilité d'aborder également la réduction d'orchestre pour piano).	Approfondissement des notions abordées en 1er cycle.	Travaux réalisés durant l'année + 1 travail réalisé en autonomie à la maison en temps limité. Corrections et notations par un jury externe. Passage avec une moyenne de 10/20.
3ème cycle à orientation amateur (COA)	1 à 2 ans	45'	Réalisation d'orchestrations pour orchestre symphonique. Orchestrations ou arrangements pour d'autres types de formations (quintette à vent, orchestre d'harmonie, orchestre à cordes, formation bien spécifique... au choix). Réduction d'orchestre pour piano ou pour une petite formation de musique de chambre. Ré-orchestration / ré-arrangement d'une pièce d'orchestre pour un autre ensemble (orchestre d'harmonie, orchestre à cordes...)	Approfondissement des notions abordées en 2ème cycle.	Travaux réalisés durant l'année + 1 travail réalisé en autonomie à la maison en temps limité. Corrections et notations par un jury externe. Passage avec une moyenne de 10/20.